

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°33 de la réunion du 21 juin 2018

• Lieu :	Coteau viticole à 14h
-----------------	-----------------------

• Maître d'ouvrage (MO) :	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER : 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	• Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	• Coordonnateur SPS
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 28 JUIN 2018

à 9h30 SUR SITE – RDV au Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne			✓	✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire				
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Députée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLoux Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry			✓	
ROBIN Elisa	Députée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
GOUJART Laurent	SOCOTEC – coordination SPS				
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
LANGRENE Benjamin	06.73.93.32.37 rincenbtp.reims@orange.fr				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr				
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr				
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr				
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr				
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr				

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92				
NAUDE Cyril	cnaude@moethennessy.com				✓
BUSSON Jérémy	Responsable d'exploitation viticole MHCS (remplaçant de M. LOISEAU) jbusson@moethennessy.com – 07.72.77.46.73	✓			✓
DOYARD Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART - pascal.doyard@free.fr - 06.80.31.97.16				
LERICHE François	Propriétaire et exploitant viticole				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole				
VERBEKE Patrice	Propriétaire et exploitant viticole	✓			
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35				
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				
PUBLIER Thierry	Riverain de Nesles-la-Montagne	✓			
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr M. Cyrille STORME : cstorme@aisne.fr - 06.07.40.20.02				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM		✓		✓
GUILLOT Chany	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com	✓			✓
BRAGA José	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr			✓	✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages				✓
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



• **ADMINISTRATIF:**

Document à transmettre :

EDITEUR > DESTINATAIRE

- Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuis

Val d'agglo – Urgent

Documents transmis :

- Arrêté municipal d'accès interdit aux bassins pris par la mairie de Nesles-la-Montagne
- Planning de RVM

• **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries à ce jour :

SUIVI DES INTEMPERIES - RÛ DE NESLES

ENTREPRISE RVM																																
2017	WE ET JOURS FERIES							Intempéries																							Total	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	2
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	0	
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	0
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	6	
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	7
																																16
2018	WE ET JOURS FERIES							Intempéries																							Total	
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	10
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	17			
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
																																27

SUIVI DES JOURS TRAVAILLES ET D'INTEMPERIES- ENTREPRISE PRAT

2017	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé							Intempérie							Total										
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
2018	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé							Intempérie							Total										
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Pour la société PRAT, des ordres de services seront émis pour la régularisation du délai de ses travaux.

Points particuliers :

- **Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- **Orage le 23 05 2018,** intensité de 30mm en 30 min. Quelques dégâts sont visibles dans les vignes.

Planning général détaillé mis à jour

Planning des ouvrages restant à réaliser

N°	Ouvrages	Calendrier																																			
		Mars					Avril					Mai					Juin																				
		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26																		
151-187-150-188-149	Ravine																																				
216	Dépierreur à raccorder sur caniveau trapèze au bas du 132																																				
202	Dépierreur au bas du 112																																				
204-205-221	Dépierreurs sur chemin béton 136																																				
214-219-220	Dépierreurs en amont des bassins																																				
215-217	Dépierreurs à raccorder sur caniveaux Trapézoïdaux																																				
201-203-212	Dépierreurs restants																																				
144-104-101-105	Fossé à redent																																				
116-117-118-119-120-121-125-128-129-130-158-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169	Nivellement chemins + nivellement chemin avec matériaux MHCS (158)																																				
147	Fossé d'infiltration à redents modifié																																				
171-172	Traversées de Dhuis																																				
132-148	Chemin béton																																				
112	Chemin béton																																				
136	Chemin béton																																				
159-156-133-176	Chemin béton																																				
	Finitions																																				

- **Point planning**

Lot 1 : Bétonnage du chemin 136

Lot 2 : Engazonnement des chemins 165, 167, 169 et 121/161 à faire

Réalisation des Opérations Préalables à la Réception des travaux le jeudi 5 juillet à 9h30 puis réception des Travaux le jeudi 12 juillet à partir de 9h30.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



TRAVAUX EN COURS

- **Chemin béton 136**
Terrassement et bétonnage du chemin 136 et pose des dépierreurs à l'avancement.
Avancement à 30% ce jour
- **Chemins 159, 156, 133 et 176 en béton et dépierreurs 214, 219, 220**
- Chemins n°159, n°156, n°133 et n°176 terminés et raccordés au lotissement
- Dépierreurs 214, 220 et 219 posé (finitions à faire suite aux orages)



Réalisation des chemins 159, 156, 133 et 176 en béton :

Bétonnage du chemin reliant le bassin 1 au lotissement – Terminé

Travaux fait à 95%, reste à faire le remplissage des accotements en terre pour l'accès aux cultures.

M. PLATEAU, réalisant très prochainement sa moisson, le reprofilage pourra juste après la moisson de la parcelle en escourgeon (apport de terre végétale par RVM)

Reste à faire le cordon de terre au droit du noyer et le long de la propriété privée.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Décaissement de la banquette (plateforme pour croisement) le long du chemin 133 fait à 90%, reste à réaligner le talus côté bois



Accès aux rangs de vigne amont terminés.



INSTRUCTIONS SUR LES TRAVAUX RESTANTS A FAIRE

- **Ouvrage n°147 : Noue à redents**



Il reste à réaliser les redents avec le réemploi des grès extraits du chemin n°133

L'exutoire du fossé se fera par la réalisation d'un caniveau type CC2 qui se raccordera sur le fil d'eau du chemin béton.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- Chemin n°115 :

Ce chemin doit faire l'objet d'un reprofilage pour annuler la rétention d'eau au point bas existant et faire la liaison hydraulique avec le dégrilleur existant.

Après levé topographique du site, il apparait qu'il faut remettre au droit du point bas 60 cm de grave. Cela engendre donc des difficultés pour rentrer dans les rangs de vignes amont et descendre dans les rangs aval.

Deux solutions sont possibles :

- Faire les travaux définis en conception sans tenir compte du dépierrure fait entre temps par Moët (pose d'un dépierrure au point bas) + dépose de 2 rangs de vignes chez M. Simon + réalisation d'un caniveau jusqu'au chemin présent en pied du coteau et gérer le ruissellement sur le chemin 114 en posant une canalisation du pied du caniveau jusqu'au caniveau n°143 (linéaire de 115m),
- Ou démontage et mise à niveau du dépierrure existant pour descendre la grille existante de 40 cm afin de récupérer de la pente sur le profil en long pour atteindre un écoulement gravitaire jusqu'à la rétention d'eau.

La seconde solution est technique et hydrauliquement la plus simple mais il faut vérifier sur site la possibilité d'accès aux rangs de vignes en amont. **A voir le jeudi 28 sur place.**

Rétention d'eau et de boue sur le 115



- Chemins n°120 et n°160 :

Le même problème se pose sur le chemin n° 120/160 avec le déplacement d'un point bas existant.

A voir également le jeudi 28.

- Ouvrage n°161

A faire dans la continuité du chemin béton pour reprendre l'affaissement du talus



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Fossé à redents 105**

L'emprise du fossé sera celle du fossé et accotement actuelle la jonction fossé-dépierreur-chemin sera à reprendre.

- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuy :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017 - **En attente de la convention...**

La seconde inspection est réalisable – en attente d'une date de mise hors d'eau.

Découpe des rampants faits, reste à refaire les rampants plus bas.

- **Suivi des ruissellements d'eau provenant du bois :**

Il apparait que l'apport d'eau provenant du bois et des terres agricoles est conséquent et non négligeable en apport dans le Ru de Nesles. Le maître d'ouvrage souhaite que ces eaux soient tamponnées préalablement au rejet dans le Ru.

Pour cela une jonction doit être faite entre le regard existant et l'ouvrage de dégrillage n°202 présent au pied du chemin n°112 pour dévier les eaux prioritairement vers le bassin n°2 avec une surverse vers la ravine en cas d'apport d'eau très important (cas durant la période hivernale).

- **Ouvrage n°186 :**



Intervention du contrôle extérieur faite pour les pénétromètres – rapport reçu et conforme.

Reste à gérer le croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

Rappel « Est acté ce jour en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m³/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange ».

Mise en garde de VEOLIA : Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **A faire RVM.**

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.

Un courrier de l'expert est arrivé au syndicat – des renseignements complémentaires lui ont été transmis.

- **Bassins n°1 et 2 :**

Arrêté transmis par la commune. La pose des panneaux sera réalisée par le lot 2.

Les panneaux sont commandés. Bon à tirer transmis et à modifier avec l'ajout de la mention « accès interdit » en plus de baignade interdite + n° d'arrêté.

- **Ouvrage 146 :**

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.



- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.

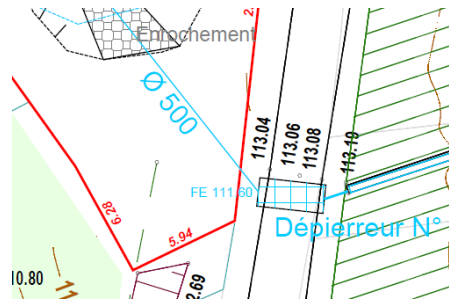


Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Canalisation en diam 500 provenant du dépierreur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

Reste à faire le raccordement de la canalisation sur celle du bassin.



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08 et de nouveau les orages de mai/juin 2018.**

- **Ouvrages dépierreurs 204, 205 et 186 :**

Le dépierreur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépierreur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierreur 186.

- **Fossé n°189 :**

Un ramassage du cordon de matériaux est faire dans le fossé riverain pour assurer le bon écoulement des eaux.



- **Fossé à 104 :**

Une prise de côte a été faite au droit de la tête de pont existante. Avec la pose d'un ouvrage de type moine similaire à ceux des bassins, il est possible de faire un stockage/restitution sur 1,5 m de hauteur au droit de la tête de pont sans provoquer de débordement sur le chemin.

Le maitre d'ouvrage acte ce principe et demande la pose d'un moine au droit de la tête de pont.

Les passages busés existant seront maintenus en l'état.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Pour les passages défectueux faisant obstruction au libre écoulement des eaux, un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle pour l'en avertir et lui demander un entretien ou une rénovation (si passages déclarés en mairie). Sans retour de la part du propriétaire de la parcelle, les passages seront démontés.

A ce titre, la commune doit prendre un arrêté.

I- RAPPELS DES TRAVAUX TERMINES :

- **Bassins 1 et 2 : Modification du moine de vidange des bassins faite**
- **Chemins en béton n°132 et 148.**

Reprise des accotements en vigne faite

Vue sur l'aménagement des abords du chemin béton n°132



- **Dépierreur 217 et entrée vigne Bertoni**

Les travaux sont terminés.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrages redents 149, 188, 150, 187, 151 dans la ravine :**

Les travaux pour les deux lots sont terminés. Les plantations d'hélophytes sont faites.

- **Ouvrage 190 :**

Travaux terminés

- **Fossé à redents n°102 :**

Travaux terminés.

- **Noue enherbée 145**

Les travaux sont terminés.

- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**

Travaux terminés – reprofilage en GNT

- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**

Travaux terminés

- **Caniveaux bétons 140, 141, 142, 143 et 152**

L'ensemble des caniveaux béton ont été posés

Les redents ont été posés également

Vue sur la pose des redents dans le fossé béton n°143



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



- **Chemin 121**
Chemin reprofilé

- **Chemins n°165, 167 et 169 :**

Vue sur les chemins contreentés 165,167 et 169



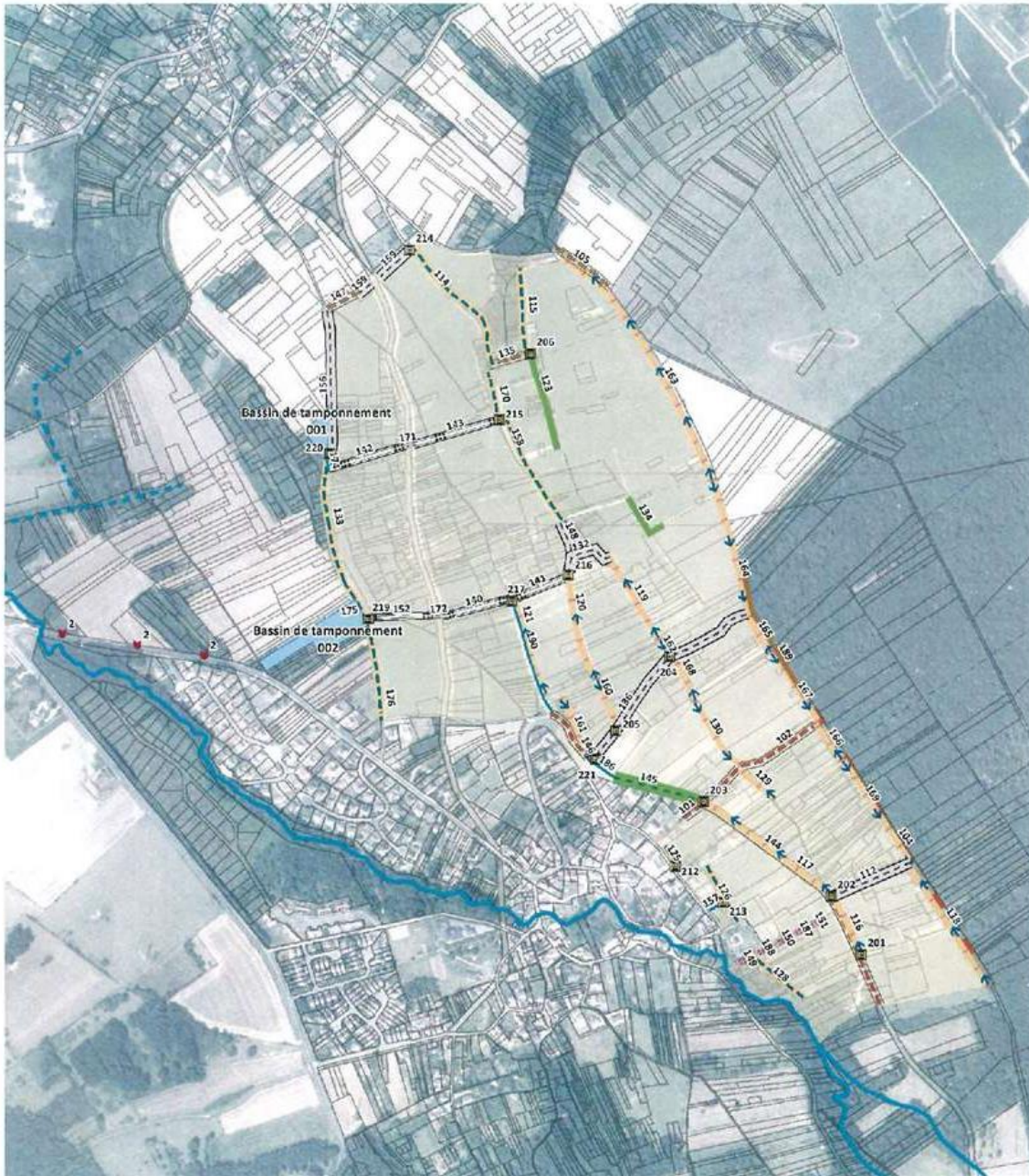
Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maitrise d'oeuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS
PROJET

- Légende**
- Reprise entrée au champ
 - Avaloir dépiéneur
 - Bassin de tamponnement
 - Fosse
 - Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
 - Chemin bétonne profilé
 - Chemin repotée V spécifique
 - Chemin repotée avec pente unique
 - Cratillon de souille enrochés
 - Fossé
 - Fossé - installation grands radents
 - Fossé - installation petits radents
 - Fossé à recent
 - Nouvelle enherbée
 - Renforcement ou lit par enpiéçement
 - Ru de Nesles
 - Ru de la Butte Elanone (intermittent)

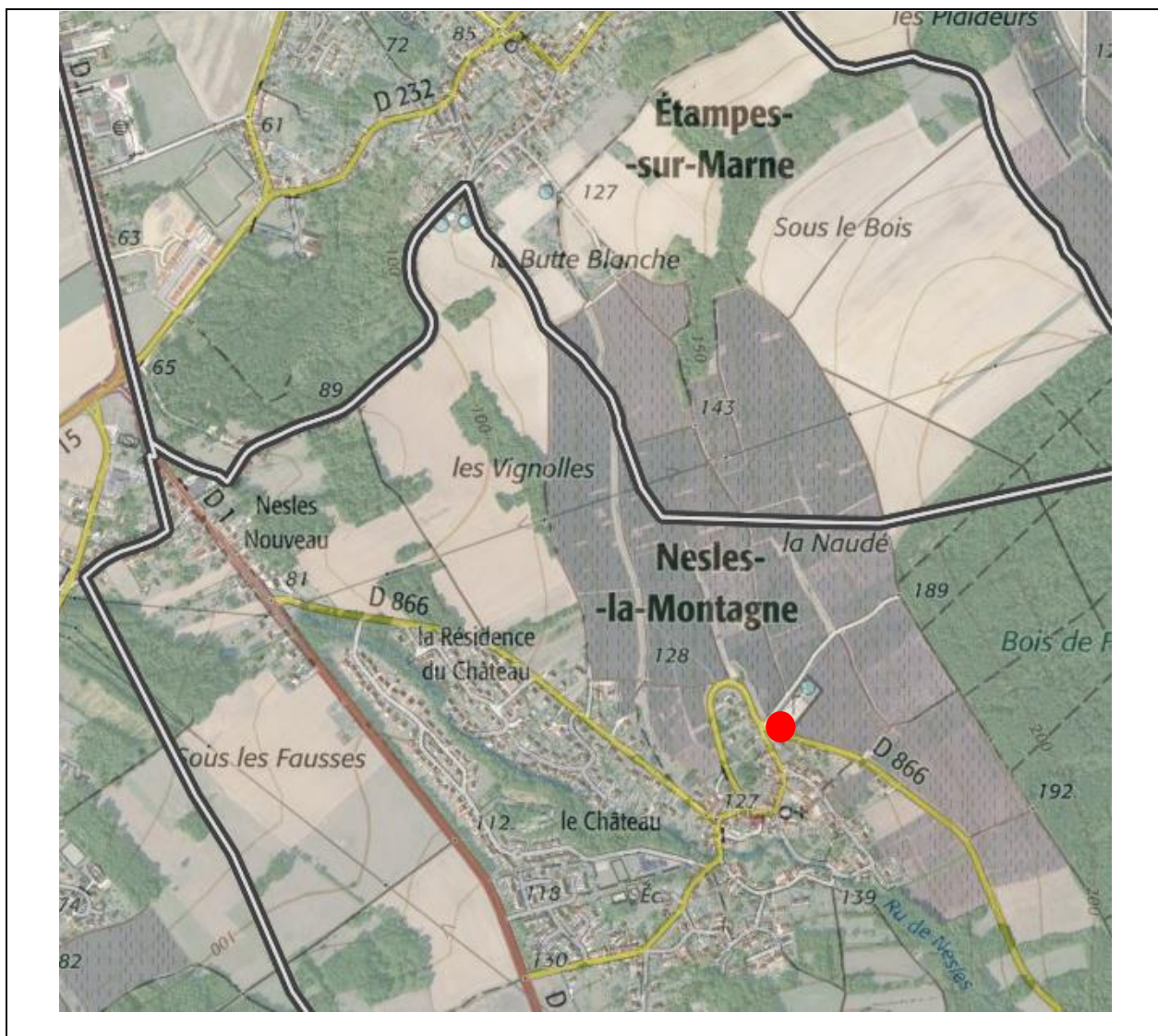
Echelle : 1:6 000



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 28 juin à 9h30 pour l'avancée des travaux



**Prévisionnel : Réalisation des Opérations Préalables à la Réception des travaux le
jeudi 5 juillet**

à 9h30 puis réception des Travaux le jeudi 12 juillet à partir de 9h30.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

